

## Ma vie Made in Canada

**Qu'est-ce que le « Made in Canada »? (du début à 2:49)**

**Ma diète « Made in Canada » (de 2:50 à la fin)**

Durée : 6 min 17 s

Fiche enseignant / Niveau intermédiaire

Visionnez la vidéo sur [francolab.ca](http://francolab.ca).

### Thème

Les entreprises et les produits locaux, les appellations « Produit du Canada » et « Fabriqué au Canada » sur les étiquettes.

### Concept

L'animateur Frédéric Choinière s'est lancé le défi de vivre une année uniquement avec des produits canadiens. Il partage son expérience dans la série documentaire *Ma vie made in Canada*. Des capsules web ont été produites en complément à la série documentaire, afin de préciser certains aspects de la quête de Frédéric.

### Contenu

La vidéo abordée ici propose deux capsules web qui accompagnent la série documentaire *Ma vie Made in Canada* : « Qu'est-ce que le *Made in Canada* » et « Ma diète *Made in Canada* ». On y explique notamment la distinction entre des produits canadiens et des produits fabriqués ou faits au Canada.

**Consultez la transcription de la vidéo p. 13.**

### Objectifs

*Niveau intermédiaire*

- Objectifs pragmatiques :
  - Formuler des hypothèses
  - Parler d'une expérience personnelle ou de faits vécus
  - Développer ses stratégies de compréhension orale
  - Écrire des phrases complexes
  - Préparer et faire une présentation orale en classe

- Objectifs linguistiques :
  - Repérer des connecteurs logiques et comprendre leur sens
  - Enrichir son vocabulaire sur les thèmes de la consommation, de l'industrie et de l'alimentation
- Objectifs socioculturels :
  - Comprendre comment fonctionne l'étiquetage de produits au Canada
  - Connaître certains ministères ou organismes gouvernementaux du Canada

## ACTIVITÉ 1



*Pour commencer*

*Activer ses connaissances antérieures / Formuler des hypothèses*

### Approche enseignant

1. En grand groupe, demandez aux apprenants d'observer l'illustration et de formuler des hypothèses sur la différence entre « produit du Canada » et « fabriqué au Canada ». Les apprenants découvriront les réponses à cette question plus loin dans la fiche, au fil de l'écoute.
2. Ensuite, demandez-leur s'ils connaissent Industries Canada (maintenant « Innovation, Sciences et Développement économique Canada ») et l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Laissez-les formuler des hypothèses en petits groupes s'ils ne les connaissent pas. Correction en grand groupe.
3. Enfin, formez de petits groupes de discussion et invitez les apprenants à échanger sur leur choix de consommation.

### Pistes de correction / Corrigés

1. Regardez cette illustration.  
Connaissez-vous la différence entre « Produits du Canada » et « Fabriqués au Canada »?  
**(Les réponses vont varier.)**



2. Que savez-vous de ces deux établissements ? Quelles sont leurs fonctions, selon vous?
- Industries Canada (maintenant appelé « Innovation, Sciences et Développement économique Canada »)  
**Il s'agit du ministère gouvernemental canadien responsable de la politique économique du pays.**
  - L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)  
**C'est un organisme gouvernemental fédéral à vocation scientifique dont l'objectif est de protéger les consommateurs contre les risques évitables liés aux maladies d'origine alimentaire.**
3. Lorsque vous achetez des objets ou des aliments, faites-vous attention à leur provenance? Pourquoi?  
**(Les réponses vont varier.)**



## ACTIVITÉ 2

*Compréhension orale, compréhension écrite, production orale*

### Approche enseignant

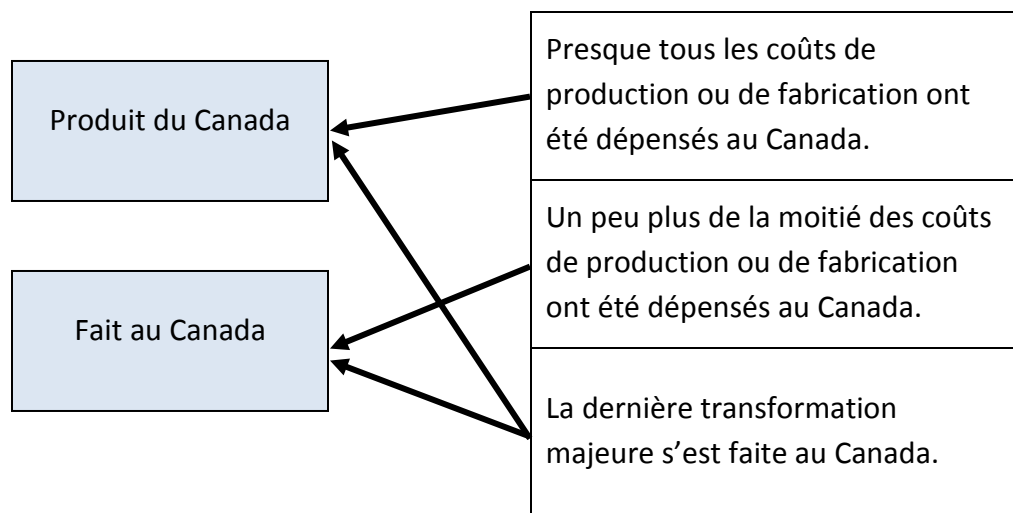
1. Faites écouter aux apprenants l'extrait du début jusqu'à 1:58 (« a été faite au Canada »). Durant l'écoute, demandez-leur de relever les éléments indiqués.
2. Proposez une seconde écoute de l'extrait. Demandez aux apprenants de répondre par Vrai ou Faux aux énoncés et de justifier leurs réponses lorsque c'est faux. Ensuite, demandez-leur de relier les trois définitions à l'appellation correspondante. Correction en grand groupe.
3. Faites écouter l'extrait de 1:59 (« Durant ma quête ») à 2:50 (« Bon magasinage! »). Demandez aux apprenants d'associer les débuts et les fins de phrase. Précisez-leur qu'ils peuvent s'aider des connecteurs logiques présents dans les propositions. Correction en grand groupe.
4. En grand groupe, introduisez l'activité suivante en demandant aux apprenants s'ils pensent que « produit du Canada » et « fabriqué au Canada » sont des appellations qui peuvent s'appliquer à l'alimentation.

### Pistes de correction / Corrigés

1. Écoutez l'extrait du début jusqu'à 1:58 (« a été faite au Canada »). Relevez :
  - a. Deux pourcentages : **98 % et 51 %**
  - b. Deux mots ou expressions pour désigner le Canada : **au pays, à l'intérieur de nos frontières**
  - c. Trois matériaux utilisés dans la fabrication d'un sofa : **du bois, de la mousse, du cuir**
  - d. Deux pays autres que le Canada : **L'Indonésie, la Chine**
2. Écoutez l'extrait de nouveau.
  - a. Répondez aux affirmations suivantes par Vrai ou Faux. Justifiez vos réponses lorsque c'est faux.  
Le personnage de la capsule (Frédéric) :
    - A. a décidé d'utiliser des produits canadiens uniquement. **Vrai**
    - B. veut nous expliquer ce que signifie « Made in Canada ». **Vrai**

- C. connaît bien la différence entre « un produit du Canada » et un produit « fabriqué au Canada ». **Faux. Il dit qu'il était « un peu mêlé ». Il a demandé de l'aide à un spécialiste pour avoir plus d'explications.**
- D. a demandé de l'aide à un professeur d'économie. **Faux. Il a demandé de l'aide à un professeur de management.**
- E. veut connaître la différence entre un sofa de luxe et un sofa bas de gamme. **Faux. C'est simplement un exemple que le professeur en management utilise pour expliquer ses propos.**

b. Associez les bonnes définitions à chaque appellation :



3. Écoutez l'extrait de 1:59 (« Durant ma quête ») à 2:50 (« Bon magasinage! »). Associez les éléments des deux colonnes pour reconstituer les phrases.

Débuts de phrase	Fins de phrase
a. Frédéric achètera le plus de produits du Canada possible,	1. de quelle manière les commerçants doivent identifier leurs produits.
b. Frédéric se demande	2. mais il devra sans doute acheter des produits fabriqués au Canada aussi.
c. Le professeur explique	

d. Si les fabricants décident d'utiliser une appellation canadienne,		3. ils doivent le faire de manière exacte et détaillée.		
		4. comment il fera pour identifier ces produits.		
Débuts de phrase	a.	b.	c.	d.
Fins de phrase	2.	4.	1.	3.

4. Pensez-vous que les appellations « Produit du Canada » et « Fabriqué au Canada » s'appliquent aussi en alimentation? Expliquez.

**(Les réponses vont varier.)**

### ACTIVITÉ 3



*Production orale, compréhension orale, production écrite*

#### Approche enseignant

1. Faites observer l'illustration aux apprenants. Demandez-leur comment ils définiraient un produit local. Selon eux, un fruit ou un légume cultivé à Niagara et mangé à Thunder Bay est-il considéré comme un produit local?
2. Ensuite, demandez aux apprenants de lire les définitions données pour compléter la grille de mots croisés. Faites-leur écouter l'extrait de 2:50 (« Manger 100 % canadien ») à 4:00 (« qui sont fabriqués au Canada »), puis invitez-les à repérer les mots correspondant aux définitions et à les inscrire dans la grille.
3. Faites écouter l'extrait de nouveau, puis demandez aux apprenants d'entourer les deux conditions qui font qu'un produit est considéré comme « local » (selon l'Agence canadienne d'inspection des aliments). Invitez-les à vérifier les hypothèses qu'ils ont formulées à la question 1.
4. Enfin, dites-leur d'écrire trois phrases pour parler de la provenance et du lieu de vente d'un produit local. Ils pourront faire cette activité en devoir et vous faire parvenir leurs phrases pour correction.



Définitions :

1. Qui se mange, qui compose un repas. (Nom masculin singulier)
  2. Qui fait référence à un lieu en particulier. (Adjectif masculin singulier)
  3. Affirmation. Utilisé ici dans le sens de « appellation ». (Nom féminin singulier)
  4. Fait de faire une vérification détaillée de quelque chose. (Nom féminin singulier)
  5. Matière qui enveloppe un produit pour le protéger ou le conserver. (Nom masculin singulier)
  6. Étendue géographique délimitée de façon plus ou moins précise. (Nom masculin singulier)
  7. Action de faire pousser des fruits, des légumes ou diverses plantations. (Verbe 1<sup>er</sup> groupe)
  8. D'où on vient ou d'où vient quelque chose. (Nom féminin singulier)
3. Écoutez l'extrait de nouveau. Selon les propos rapportés par le narrateur, quelles sont les deux conditions nécessaires pour qu'un produit soit considéré comme étant local?
- a. Entourez-les dans la liste suivante.
    - A. Il doit être consommé dans un rayon de 50 kilomètres de son lieu de production.
    - B. Il est vendu dans la même province que son lieu de production.**
    - C. Il est vendu dans un rayon de 50 kilomètres à l'extérieur de la province ou du territoire où il a été cultivé.**
    - D. Il est vendu au Canada, peu importe la distance entre son lieu de consommation et son lieu de production.
  - b. Vérifiez les réponses que vous avez données à la question 1. Aviez-vous vu juste? Trouvez-vous cette réponse logique? Expliquez.  
**(Les réponses vont varier.)**
4. Faites des recherches sur des cartes du Canada sur Internet. Choisissez trois produits, trois lieux de production et trois lieux de consommation au Canada pour formuler trois phrases dans lesquelles vous parlerez d'un produit local.

*Par ex. : Cette pomme cultivée à Rougemont a été mangée à Montréal.*

*Dans une épicerie d'Edmonton, en Alberta, j'ai acheté des carottes qui viennent de Dawson Creek, en Colombie-Britannique.*

*Je suis allé dans un restaurant de Caraquet, au Nouveau-Brunswick, et j'ai commandé du homard pêché à Shédiac.*



## ACTIVITÉ 4



*Compréhension orale, production orale*

### Approche enseignant

1. Faites écouter l'extrait de 2:50 (« Manger 100 % canadien ») à 4:43 (« une pizza fabriquée au Canada »). En grand groupe, demandez aux apprenants si Frédéric achètera finalement des produits locaux dans sa quête et pour quelles raisons.
2. Faites écouter l'extrait de 2:50 (« Manger 100 % canadien ») à la fin de la vidéo. Demandez aux apprenants de répondre aux questions à choix multiples. Proposez une nouvelle écoute au besoin.
3. Invitez les apprenants à vérifier les hypothèses formulées dans l'activité 3, exercice 4.
4. Formez de petits groupes de discussion et invitez-les à échanger sur les différences et les similitudes entre des produits canadiens et des produits équivalents importés.

### Pistes de correction / Corrigés

1. Écoutez l'extrait de 2:50 (« Manger 100 % canadien ») à 4:43 (« une pizza fabriquée au Canada »). Finalement, Frédéric va-t-il acheter des produits locaux durant sa quête? Pourquoi?

**Non, l'Agence canadienne des inspections des aliments est en train de revoir la définition du terme « local ». De plus, on voit rarement le mot « local » sur les emballages. Il va donc se fier aux appellations « produit du Canada » et « fabriqué au Canada ».**

2. Écoutez l'extrait de 2:50 (« Manger 100 % canadien ») à la fin et répondez aux questions à choix multiples :
  - a. Qu'est-ce qu'un produit du Canada en alimentation?
    - A. C'est un produit composé principalement d'ingrédients du Canada.**
    - B. C'est un produit vendu au Canada.
    - C. C'est un produit dont au moins quatre ingrédients proviennent du Canada.
  - b. Dans sa quête, Frédéric trouvera facilement les produits canadiens suivants :
    - A. Des légumes, de la viande, des tartes et des pizzas.
    - B. Certains fruits et légumes, de la viande, du poisson et des produits laitiers.**
    - C. De la tarte, du blé et des tomates.

- c. Une tarte faite avec des ingrédients qui viennent du Canada est :
- A. **Un produit du Canada.**
  - B. Fabriquée au Canada.
  - C. À bannir de la quête de Frédéric.
- d. Frédéric demande conseil auprès :
- A. D'une personne de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.
  - B. **D'un spécialiste dans le domaine de la transformation des produits alimentaires.**
  - C. D'un professeur en agroalimentaire.
- e. Selon ce spécialiste, s'il existait une loi pour pousser les consommateurs canadiens à acheter des produits canadiens, alors :
- A. L'économie du pays se porterait beaucoup mieux.
  - B. On ne mangerait plus jamais de pizza.
  - C. **Les Canadiens verraient leur budget d'épicerie beaucoup augmenter.**
- f. Dans le contexte de la capsule, un puriste est quelqu'un :
- A. **Qui exclurait complètement tous les produits importés.**
  - B. Qui ne mangerait que des produits biologiques.
  - C. Qui mangerait 80 % de produits fabriqués au Canada.
3. Vérifiez les hypothèses que vous avez formulées dans l'activité 3, exercice 4. Aviez-vous vu juste? Expliquez.  
**(Les réponses vont varier.)**
4. Constatez-vous une différence entre les produits alimentaires canadiens et ceux importés ou fabriqués ailleurs (au niveau du goût, des prix, de la facilité à les trouver, etc.)? Expliquez.  
**(Les réponses vont varier.)**

## ACTIVITÉ 5



*Production écrite, production orale*

### Approche enseignant

Proposez aux apprenants de vivre une expérience inspirée de celle de Frédéric. Pendant une semaine, ils porteront une attention particulière aux aliments qu'ils achèteront et ils devront compléter le tableau suivant :

Type de produits observés	Quelle provenance?	Y avait-il une appellation? Laquelle?	Avez-vous décidé d'acheter un produit équivalent d'origine canadienne? Pourquoi?

De retour en classe après l'expérience, ils compareront leur tableau avec ceux de leurs camarades.

Invitez les apprenants à discuter de leurs impressions suite à cette expérience. Est-ce qu'elle changera quelque chose à leurs habitudes de consommation?

## ACTIVITÉ 6



*Production écrite, production orale*

### Approche enseignant

Invitez les apprenants à préparer une présentation orale sur le sujet suivant :

Trouvez des produits fabriqués dans votre région ou au Canada par une entreprise locale (pensez par exemple à des produits artisanaux, des produits alimentaires typiques de chez vous ou du Canada, etc.) Faites une recherche sur ces produits. Vous présenterez en groupe le fruit de vos recherches sous forme d'exposé, en donnant les informations suivantes :

- une description des produits
- l'entreprise qui les fabrique

- les prix de ces produits par rapport à un produit similaire provenant d'un autre pays (si applicable)
- où ils sont vendus (seulement au Canada ou ailleurs dans le monde?)
- si possible le nombre de personnes employées par l'entreprise
- certains aspects de l'histoire de l'entreprise (date de création, fondateur, est-ce qu'elle a toujours fabriqué ce type de produits, etc.)

## TRANSCRIPTION

---

### « Qu'est-ce que le *Made in Canada*? »

« Made in Canada ». Trois mots en apparence bien simple qui dictent ma vie au cours de cette expérience. Pour m'assurer de partir sur de bonnes bases, il faut d'abord comprendre ce que ça veut dire. Une petite visite sur le site du bureau de la concurrence qui relève d'Industries Canada nous apprend qu'il n'y a pas une, mais deux indications : le « Produit du Canada » et le « Fait au Canada ». Pour qu'un bien soit considéré un « Produit du Canada », il faut que la quasi-totalité, soit 98 % ou plus des coûts directs de production ou de fabrication aient été engagés au pays. L'indication « Fait au Canada » est moins exigeante. Il suffit qu'au moins 51 % des coûts directs de production ou de fabrication aient été engagés aux pays.

Ah oui. Dans les deux cas, la dernière transformation substantielle doit aussi avoir eu lieu à l'intérieur de nos frontières. Confus? Moi aussi, j'étais un peu mêlé. C'est pourquoi j'ai demandé de l'aide au professeur de management Yan Cimon.

*« Ben, imaginez-vous par exemple un sofa haut de gamme que vous achèteriez dans votre boutique, votre designer préféré, qui comporterait du bois canadien, une mousse fabriquée au Canada et du cuir de l'Ouest ou du cuir d'ailleurs au Canada, ben là, on serait dans un produit du Canada parce que la vaste majorité, donc dans ce cas-ci, 98 % ou plus des coûts reliés à cet objet-là viennent de main-d'œuvre et d'intrants du Canada. »*

*Si vous aviez par exemple, bon, du bois qui vient d'Indonésie, de la mousse chinoise, avec un peu de bois canadien, et du tissu qui vient d'un peu partout ailleurs incluant peut-être un peu de tissu canadien. Si vous avez plus que 51, 51 % pardon, ou plus de tissu, de main-d'œuvre et d'intrants, ben là, vous avez un sofa qui est « Fait au Canada ». Parce que la dernière transformation substantielle, donc l'assemblage du bois, de la mousse, du tissu, a été faite au Canada. »*

Durant ma quête, je vais privilégier le plus possible les produits du Canada, mais je m'autorise aussi à acheter des biens qui sont faits au Canada. En théorie, c'est donc clair. Mais en pratique, ça se complique. Les fabricants peuvent écrire bien d'autres variations sur les étiquettes. Retournons voir le professeur.

*« En fait, les fabricants qui font du « Made in Canada » ne sont pas tenus de l'indiquer. Sauf que si ces fabricants-là décident d'indiquer une appellation canadienne, eh bien ils doivent le faire de la façon la plus précise possible, de la façon la plus juste possible, pour ne pas nous induire en erreur, nous, les consommateurs ou le public en général. Pour expliquer, dans le fond, quelle étape de la production, quelle étape du processus est véritablement canadienne. »*

Et voilà, vous pouvez maintenant comme moi, vous amuser à déchiffrer les étiquettes. Bon magasinage!

**« Ma diète *Made in Canada* »**

Manger 100 % canadien, c'est un des aspects les plus complexes de ma quête. Un défi de tous les jours, trois fois par jour. Mon premier réflexe a été de me tourner vers le local. Mais le local, c'est quoi? À la base, c'est un aliment qui n'a pas trop voyagé entre son lieu de production et son lieu de consommation, mais la définition actuelle de l'Agence canadienne d'inspection des aliments est plutôt surprenante.

Est « local », tout aliment produit dans la province ou le territoire où il est vendu, ou vendu dans un rayon de 50 kilomètres à l'extérieur de la province ou du territoire d'origine. Une pêche cultivée à Niagara et mangée à Thunder Bay est donc considérée « locale », malgré les 1 500 kilomètres qui séparent les deux endroits.

Cela dit, on voit bien rarement le mot local inscrit sur l'emballage. Bien souvent, l'origine du produit n'est pas précisée. Par exemple, ça dit « fait pour telle ou telle compagnie », avec une adresse canadienne, sans plus de détails.

L'Agence canadienne des inspections des aliments a dit vouloir faire le ménage là-dedans, mais en attendant, je ne peux me fier qu'à deux allégations officielles.

Les aliments qui sont des « produits du Canada » et ceux qui sont « fabriqués au Canada ».

Par exemple, une tarte faite de farine de blé canadien, de beurre, de pommes et de miel d'ici sera un produit du Canada. Même si on a ajouté un soupçon de cannelle indonésienne. De façon générale, les fruits, les légumes et les légumineuses cultivés ici, la viande et les poissons élevés ou pêchés sur notre territoire, ainsi que les produits laitiers faits de lait canadien sont tous considérés comme des produits canadiens.

Quand je fais mon épicerie, j'essaie d'acheter que ces produits-là. Mais dans certains cas, je dois me rabattre sur des aliments fabriqués au Canada. Par exemple, si on prend du blé français, des tomates américaines et du fromage italien et qu'on transforme ces ingrédients ici au pays pour en faire une pizza, alors c'est une pizza « fabriquée au Canada ».

J'ai demandé à Sylvain Charlebois, une sommité en matière d'agroalimentaire, ce qu'il pensait de ces définitions.

*« Les règles sont claires et ambiguës en même temps. Parce que, évidemment, la préoccupation première c'est la sécurisation alimentaire. On veut pas appliquer une loi trop rigide qui pénaliserait les consommateurs. Parce que, si demain matin, on oblige les Canadiens à devenir des puristes au niveau de l'achat local, notre alimentation coûterait probablement, moi je dirais, entre 30 et 35 % plus cher.*

*Alors, on veut pas pénaliser les Canadiens, alors c'est pour ça qu'il y a quand même une flexibilité dans la loi, par rapport à comment, définissons, comment on définit un produit canadien. »*

Est-ce que ça veut dire que j'ai droit au sucre de République dominicaine raffiné au Canada, au poisson thaïlandais mis en conserve au Canada, ou encore au café éthiopien torréfié au Canada?

*« Si on suit l'esprit de la loi, oui. Mais si on veut devenir puriste, non. »*

Pas facile de devenir un puriste 100 % canadien. Surtout que 80 % des aliments qu'on consomme au pays sont importés. Alors je dis byebye aux café, sucre, bananes et agrumes. Je vais devoir me rabattre sur des alternatives canadiennes. Comme cette tisane faite à partir de plantes indigènes.